



Monsieur le Dasen,

Nous avons été alertés par des collègues coordonnateurs ULIS du département rassemblés en collectif, de l'augmentation des effectifs dans les dispositifs ULIS collège, pour la rentrée prochaine.

Ils passeraient de douze élèves, en moyenne actuellement, à quatorze en septembre.

Le BO du 21-8-2015 précise à ce sujet, dans le second degré que : « Le nombre d'élèves qui bénéficient du dispositif au titre d'une Ulis collège ou lycée ne dépasse pas dix. »

Les conséquences de cette augmentation d'effectifs seraient nombreuses :

- conditions de travail dégradées ne permettant plus d'assurer les missions d'inclusion et de suivi d'élèves en situation de handicap
- renforcement d'un sentiment croissant de souffrance au travail

C'est pourquoi, l'intersyndicale soutient la demande d'audience en urgence des coordonnateurs d'Ulis collège par le DASEN, et sera à leurs côtés pour réclamer l'abandon immédiat de ce projet, et un retour à 10 élèves par classe comme le prévoit la loi.